LA SOURCE LAURENTIENNE

N° 46

Octobre 2020

Journal Municipal officiel de LAURENS

LE MOT DU MAIRE

Chères Laurentiennes, Chers Laurentiens,

L'année 2020 restera, sans aucun doute, longtemps dans nos mémoires.
Une année particulièrement impactée par la pandémie de la COVID-19.
Notre pays a été confiné pendant une période qui semblait interminable. Aucune activité culturelle ou associative n'était alors permise.
Depuis le déconfinement, le pays a, peu à peu, repris ses habitudes, mais sous certaines contraintes. Très peu de "matière" en somme pour alimenter notre journal municipal. C'est pour cette raison qu'il n'y pas eu de parution (à part le Hors Série du mois d'avril 2020) depuis octobre 2019. Nous espérons que ce numéro vous satisfera pleinement et surtout que la vie normale reprendra ses droits.

Votre Maire,
François ANGLADE

SOMMAIRE

Mise à l'honneur des couturières et autres bénévoles | 02
Défilé du 14 juillet 2020 | 03
Rentrée scolaire 2020-2021 | 03
Elections Municipales 2020 | 04
Maison de Retraite "La Murelle" | 05
Gymnastique Volontaire | 06
Renouveau Culturel | 06
Tennis Club de Laurens | 07
Alerte nuisibles | 08
L'Amicale des Donneurs de Sang | 09
Mon chien est fugueur | 10
Mon chien est fugueur (suite) | 11
Service Culturel les Avant-Monts | 12
Foyer Rural - Section Country | 12
Stop aux incivilités ! | 13
Intervention du SICTOM à l'école | 14
Hommage à Samuel PATY | 15
Recensement militaire | 16

MISE À L'HONNEUR DES COUTURIÈRES ET AUTRES BÉNÉVOLES

DES MÉDAILLES POUR NOS HÉROÏNES ET HÉROS

Les bénévoles et donateurs avec leurs médailles bien méritées. (une infime partie de toutes les personnes qui ont aidé durant la pénurie de masques)

Le 14 juillet dernier, après le défilé et le dépôt de gerbe au monument aux morts à l'occasion de la fête nationale, la Municipalité a tenu à mettre à l'honneur toutes les personnes qui ont aidé, d'une manière ou d'une autre (don de matières premières, découpe de tissus, couture, ...), pour que les habitants de la commune puissent être équipés de masques afin de faire face à la propagation de la COVID-19.

Avant de partager le rituel verre de l'amitié, Monsieur le Maire a prononcé un discours de remerciements à l'attention de tous ces bénévoles et leur a annoncé qu'une rue du nouveau lotissement à venir serait nommée "Rue des Couturières 2020" en leur honneur. À la suite de cette annonce fortement appréciée, les élus ont remis une médaille à chaque bénévole présent.

Bis repetita

Suite à un problème de distribution de courrier, certains de nos généreux bénévoles n'ont pas reçu d'invitation pour la cérémonie du 14 juillet.

Qu'à cela ne tienne, une seconde cérémonie a eu lieu le 30 juillet, permettant de remettre les médailles aux "oubliés" de la Poste.

DÉFILÉ DU 14 JUILLET 2020

DÉPÔT DE GERBE AU MONUMENT AUX MORTS

Les Laurentiennes et Laurentiens ont rejoint les élus, à 11 h sur la Place des Anciens Combattants, pour célébrer la Fête Nationale. Ils ont défilé jusqu'au Monument aux Morts, Avenue de la Gare afin d'y déposer une belle gerbe aux couleurs de la France.

RENTRÉE SCOLAIRE 2020-2021

RETOUR SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE

Le premier septembre dernier, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que 177 élèves ont pris le chemin de l'école, surtout après cette crise sanitaire de la COVID-19 qui les avait éloignés de leurs camarades, pour certains pendant des mois.

27 d'entre eux effectuaient la première rentrée de leur vie en petite section de maternelle et une dizaine de nouveaux élèves ont également rejoint les effectifs de l'École.

L'équipe enseignante a, quant à elle, accueilli Christophe Spadafora, qui prend en charge les CM1-CM2 et les CP-CE1 à temps partiel.

Comme de coutume, accompagné de Madame Corinne Constantin, Monsieur le Maire est venu souhaiter une bonne rentrée scolaire aux élèves et les encourager à bien travailler cette année encore.

Malgré des conditions sanitaires impliquant de respecter les gestes barrières et ne simplifiant pas la vie scolaire, tout le personnel de l'école est motivé et s'efforce d'aider les élèves à commencer au mieux cette nouvelle année. Grâce à une bonne cohésion au sein de l'équipe, des projets se mettent d'ores et déjà en place.

ELECTIONS MUNICIPALES 2020

République Française
Département de l'Hérault
Commune de Laurens

LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE

LES ÉLUS

LE MAIRE :

- FRANÇOIS ANGLADE

LES ADJOINTS :

- 1ER ADJOINT JACQUES ROMERO
- 2ÈME ADJOINTE CORINNE CONSTANTIN
- 3ÈME ADJOINT PATRICE LAFFOND
- 4ÈME ADJOINTE CHRISTIANE CONDAMINE

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX:

- ANNICK JALABERT
- YVES LUCAS
- FLORENCE MARTY
- AMÉDÉE BRAL
- MARILYN BEHRA
- ANTOINE GUIBERT
- MARIE ABBAL
- SÉBASTIEN BOULOUIS
- HÉLÈNE THENIERE
- OLIVIER NOFRE
- ELSA APARICIO-BOIXADERA
- OLIVIER PLAISANCE
- CORALIE BALP
- ISABELLE CROTTIER-COMBE

Le Maire et ses quatre Adjoints

Malgré la crise sanitaire sans précédent qui a frappé le pays et le monde, les élections municipales, à LAURENS, se sont passées sans encombre.
Les directives sanitaires ont été respectées et, après seulement un tour de vote, la seule liste à se présenter a été élue avec 89,01 % de voix.

Le 24 mai 2020, une nouvelle élection s'est tenue à la Salle Polyvalente, toujours dans le respect des gestes barrières, afin, cette fois, d'élire le Maire et les Adjoints au sein de la nouvelle équipe municipale.

MAISON DE RETRAITE "LA MURELLE"

SOLIDARITÉ À L'EHPAD

Les résidents de l'EHPAD "La Murelle" ont eu la bonne surprise de découvrir une borne musicale dans leur salle d'animation.
En effet, le Conseil Départemental a accordé une aide financière à l'établissement dans le cadre de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA).
LA CFPPA est un dispositif phare de la loi Adaptation de la Société au Vieillissement (ASV) qui coordonne des financements visant à développer les politiques de prévention de la perte d'autonomie.
Dans le même registre, les résidents ont pu bénéficier de 4 tablettes numériques, pour leur permettre de garder le contact avec leurs familles, grâce à des dons de la Fondation de France et à de l'argent récolté par des bénévoles de Laurens.
Enfin, suite à une demande de financement auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS), l'établissement a fait l'acquisition d'un Snoezelen, qui permet d'aller au contact des résidents, pour leur proposer une approche sensorielle.

SEMAINE BLEUE

Habituellement, la semaine bleue implique des actions intergénérationnelles. Mais, à cause de la COVID-19, cette année ce n'est pas réalisable. Nos résidents, pour concrétiser cette action, ont créé ce beau tableau avec Virginie (stagiaire PJEPS animation culturel CEMEA). Merci à eux !

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

REPORT DE LA REPRISE

Vu les contraintes sanitaires liées à la COVID-19, la reprise des cours de gymnastique (séniors et mixtes) est reportée jusqu'à nouvel ordre.

Merci de votre compréhension.

Les Membres du Bureau

RENOUVEAU CULTUREL

RENOUVEAU Culturel

REPAS CITOYEN DU 14 JUILLET 2020

Bonjour toutes et tous,

Pour ceux qui étaient là et ceux qui n'ont pas pu venir, quelques mots et quelques photos jointes.
Une ambiance fraternelle, conviviale et survoltée commencée à 19 h s'est terminée à minuit.
Plusieurs intervenants nous ont bercés avec des musiques différentes et fort agréables (Maax, Lydie et Pat).
Au vu de ce succès, nous souhaitons vivement pouvoir recommencer à faire vivre à nouveau un 14 juillet à Laurens.
Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à ce succès.

Bien amicalement,
Les Membres du Bureau

LA CULTURE POUR TOUS !

TENNIS CLUB DE LAURENS

UN NOUVEAU VISAGE !

Après 11 ans au sein du club, notre coach Adélaïde a décidé de rejoindre Sète pour de nouvelles aventures.
Notre association a eu le coup de foudre pour Damien UDARI, un jeune professeur formé dans un des plus grands clubs du département, à Mauguio.
Diplômé d'une licence en STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives), Damien vient de terminer sa formation tennistique à Montpellier. Signe fort de son engagement, il a décidé de prendre sa licence dans notre club, afin de pouvoir jouer en équipe première avec nous. Une recrue majeure car il est classé 15.

Quelques nouvelles des dernières semaines :

- Tournoi interne : Valérie RONDEAUX l'a emporté, à nouveau chez les dames, face à Marie-Noëlle TREBAOL.
- Chez les hommes, Sébastien HUND a gagné son premier trophée face à Jérémy BARTHES.
- Jeunes 13/14 ans : une équipe garçon a été inscrite en championnat.
- Championnat départemental sénior : magnifique week-end du 27 septembre avec la victoire de nos 4 équipes femmes et hommes.
- Tournois Boujan-sur-Libron et Béziers : excellent parcours de Sébastien HUND et Philippe JACKSON-FERNANDES qui ont tous les 2 enchaîné 6 victoires de suite ; performance remarquable !

Des stages seront organisés durant les vacances de la Toussaint pour ceux qui le souhaiteront.

Il reste encore des places sur certains créneaux pour les enfants ; n'hésitez pas à inscrire vos chers bambins.

Grâce à la FFT (Fédération Française de Tennis), 2 cours d'essai sont offert pour que vous puissiez tester notre sport afin de voir si il vous plaît.

FAUGERES DECOR
Peinture, Décoration, Revêtement Sols et Murs
Christophe LAINE
1 Impasse Fouisso
34480 LAURENS
Tel/Fax : 04.67.26.66.48
Email : faugeres.decor@orange.fr
Site : www.faugeres-decor34.com

MARCHESAN Paul
PLOMBERIE ELECTRICITE
0660522698
paulmarchesan@yahoo.fr
26, avenue de la Gare
34480 LAURENS
Siret : 447 613 589 000 46

ALERTE NUISIBLES

La seule entreprise à intervenir 24/24h 7/7 jours dans l'Hérault.

Pour l'été, découvrez notre traitement curatif "spécial guêpes et frelons" pour éradiquer efficacement et pour longtemps autour de votre Piscine, Toiture et Jardin.

Notre entreprise est spécialisée dans la lutte contre les nuisibles.
insectes volants, moustiques, mouches, guêpes et frelons, rats, souris, mulots, blattes, puces etc…

abeille guêpe frelon asiatique frelon européen

Agréé Certiphyto
Traitements raisonnés

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Intervention d'urgence
06.49.95.31.20

ne pas jeter sur la voie publique - SARL ALLINGRY Siret 812610814 - RCS Béziers au capital de 1000 €

Les interventions sur la voie publique sont à la charge de la commune et les interventions dans un espace privé sont à la charge du propriétaire ou du locataire.

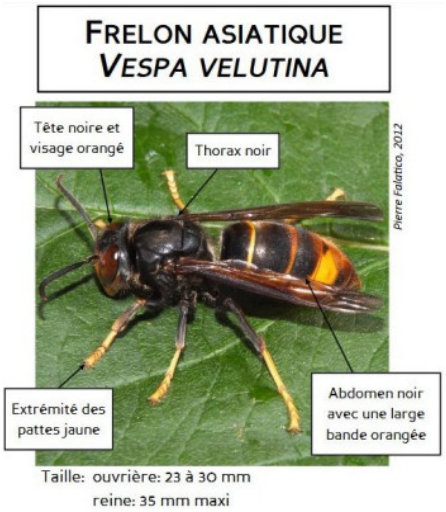

Abbaye Sylva Plana

Caveau et Bar à Tapas
13 ancienne route de Bédarieux
34480 Laurens

Les ouvertures d'hiver sont :
Tous les midis du lundi au vendredi
le samedi ouverture du caveau uniquement

Réservation au 04.67.93.43.55

L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles
Laurens, 34
Siège social: Mairie
34480, LAURENS

LE DON DU SANG, UN ÉLAN DE SOLIDARITÉ POUR TOUS

Le don du sang représente plus de trois millions de prélèvements par an, ce qui permet de soigner un million de malade. En cette période de Coronavirus, il est important de continuer les collectes qui pourront permettre de soigner le plus de malades possible.

ATTENTION : VOUS NE POUVEZ VOUS RENDRE EN COLLECTE SI VOUS PRÉSENTEZ DES SYMPTÔMES GRIPPAUX OU SI VOUS AVEZ ÉTÉ EN CONTACT ÉTROIT AVEC UN CAS CONFIRMÉ DE COVID-19 AU COURS DES 15 DERNIERS JOURS.

2019 a été une bonne année pour la collecte de sang sur Laurens. Nous avons atteint le nombre de 175 donneurs présents sur la totalité des collectes, ce qui représente une augmentation de 15 donneurs. Nous avons accueillis 27 nouveaux donneurs sur l'année, ce qui compense les 15 donneurs habituels que nous avons perdus.
2020 a également été une bonne année, avec 49 donneurs le 16 janvier, 64 le 14 mai et 62 le 1er octobre. On peut voir que les donneurs se mobilisent pendant cette période difficile.
Nous vous attendrons le **jeudi 21 janvier 2021** de 14h30 à 19h00, à la Salle Polyvalente, pour notre première collecte de l'année. Elle sera suivie de la deuxième, le **jeudi 3 juin 2021**. Enfin, notre dernière collecte aura lieu le **jeudi 14 octobre 2021**.
Notre assemblée générale devrait se dérouler le vendredi 5 mars 2021 et, nous l'espérons, le repas annuel le dimanche 11 avril 2021.

MON CHIEN EST FUGUEUR

POURQUOI MON CHIEN FUGUE ?

Plusieurs éléments peuvent expliquer ou encourager la fugue chez un chien. Pour lutter contre ce comportement et le prévenir, il est donc essentiel de se pencher sur les raisons qui peuvent le pousser à partir en excursion solitaire.

Raison n°1 : l'ennui
Beaucoup de chiens fuguent du fait de longues absences de leur maitre. La solitude va les pousser à aller chercher une distraction à l'extérieur de leur domicile.
En plus des balades quotidiennes (qui sont essentielles pour son équilibre), il est donc important d'enrichir l'environnement de votre animal. Balles, cordes, ... De nombreux jeux existent pour développer sa réflexion, son agilité ou tout simplement l'aider à se défouler. N'hésitez pas à demander conseil à un éducateur canin !

Essayez également de réduire au maximum vos temps d'absence ou de trouver quelqu'un qui puisse l'occuper en journée.

Raison n°2 : la chasse
Certaines races de chien ont un instinct de chasseur très développé. Il peut être difficile de lutter contre ce comportement instinctif. Dans ce cas de figure, il est conseillé d'éviter les jeux de lancés de balles qui peuvent renforcer ce besoin.

Raison n°3 : la prédation sexuelle
Un chien non castré peut sentir une femelle en chaleur à plus de 5km à la ronde ! La stérilisation est donc une bonne solution pour canaliser votre animal et prévenir d'une éventuelle fugue.

Raison n°4 : la peur
Un bruit anormal peut aussi entraîner une fugue chez le chien. Feux d'artifices, orages violents, travaux, cris, ... sont autant de facteurs extérieurs qui peuvent être source de stress pour votre animal. Dans ce cas de figure, pensez à le garder en intérieur lors d'événements stressant. Si la phobie est plus permanente, un éducateur canin peut vous aider.

Raison n°5 : la faim
Si les escapades de votre toutou concernent la nourriture, fractionnez plus sa ration quotidienne. Petite astuce : variez ses horaires de repas. Votre chien sera alors moins tenté de fuguer par peur de rater l'heure de la gamelle !

QUELLES SOLUTIONS PEUT-ON METTRE EN PLACE ?

En premier réflexe, faites le point avec un éducateur canin ! En cas de fugue répétée, quelques astuces existent.

Faire appel à un éducateur ou comportementaliste canin
L'éducateur ou le comportementaliste peut vous aider à déterminer l'origine de ce comportement. Il pourra ensuite vous conseiller dans la démarche à suivre pour aider votre animal. En cas de période avec de longues absences répétées, sachez que certains éducateurs proposent également des pensions ou garderies. Votre chien pourra ainsi renforcer sa sociabilisation et se dépenser un maximum durant votre absence.

Augmenter les temps de promenade
L'ennui et le manque de stimuli est le facteur numéro 1 des fugues chez le chien. Pour un chien bien dans ses « pattounes », comptez en moyenne 30 à 45 minutes quotidiennes de sorties. Mais les temps de sorties dépendent bien évidemment de la race de votre chien mais également de sa condition physique et de sa motivation du jour. À vous de juger du niveau d'énergie de votre animal afin d'adapter la durée et la difficulté de la balade (à pied, à vélo, grimpant, en zone bruyante...). La promenade est d'ailleurs l'occasion de travailler sur la marche en laisse et faire des exercices d'éducations. De quoi renforcer positivement les liens avec votre animal

Une promenade ne doit pas se limiter aux sorties pour les besoins mais doit également être l'occasion, pour votre chien, de s'aérer l'esprit et se défouler !

Enrichir son environnement
Deuxième conseil, rendez votre jardin et son environnement accueillant et stimulant. L'objectif est d'amener le plus d'éléments positif pour inciter votre chien et ne plus aller voir ailleurs. Balles, cordes, ... De nombreux jeux existent pour développer sa réflexion, son agilité ou tout simplement l'aider à se défouler. N'hésitez pas à demander conseil à un éducateur canin !

Sécuriser votre jardin
Votre chien continue tout de même à fuguer ? Limitez les tentations en renforçant la sécurisation de son espace. Si votre jardin présente des failles (clôture avec des trous, petit portail, ...), il est certain que votre chien finira par dépasser les limites de votre propriété. Un environnement bien clôturé devrait déjà limiter ce comportement. Cela vous permettra aussi d'éviter la mise en cause de votre responsabilité en cas de dommages causés par votre chien lors de sa fuite !

Votre chien grimpe ou saute ? Ajoutez une extension à votre grillage qui s'incline vers le terrain. Votre chien creuse ? Enterrez du grillage serré à la base de votre clôture.

En dernier recours, vous pouvez opter pour l'installation d'une clôture anti-fugue. Un fil délimite la zone autorisée pour votre animal. Si celui-ci s'approche trop prêt de la zone, un signal sonore se déclenche. Pour aider le chien à cerner l'espace défini, des fanions sont placés servant ainsi de repère visuel. L'animal porte un collier récepteur qui émet des signaux d'avertissement. S'il poursuit quand même sa route, il reçoit une décharge inoffensive destinée à attirer son attention. Dès que votre chien prend les bons réflexes, le système peut être retiré.

Le saviez-vous ? Utiliser des colliers électriques dits de dressage est fortement déconseillé ! Vous pouvez stresser, blesser et accentuer le trouble du comportement de votre animal. L'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse et d'autres pays européens ont déjà interdit la vente de ces colliers. Un projet de loi similaire a d'ailleurs été déposé en France.

QUELLES SOLUTIONS PEUT-ON METTRE EN PLACE ?

Féliciter plutôt que punir
Au retour sa fugue, félicitez votre chien ! Même si cela vous semble illogique, il est important de rappeler que les chiens vivent dans l'instant présent. Alors si vous le punissez à son retour, lui pensera que vous le gronder d'être rentré...

Le protéger avec le collier GPS
Le collier est une bonne astuce pour retrouver votre chien en cas de fugue. Différents modèles existent avec des systèmes, des fonctionnalités et des portées variables. Certains colliers proposent même de vous notifier lorsque votre chien est sorti du périmètre que vous aurez défini en amont ! A vous juger celui qui vous semblera le plus optimum pour protéger votre chien.

Ce qu'il ne faut pas faire !

- Gronder l'animal à son retour
- Attacher votre chien à un objet fixe pour le garder confiné.
- Utiliser des colliers électriques dits de dressage ou éducatifs !

Rappelons que la loi française prévoit (code rural et de la pêche) que l'exercice d'activités de dressage qui causeraient à l'animal des blessures ou d'inutiles souffrances sont interdites.

Et N'oubliez pas qu'aucune de ces mesures ne dispense d'identifier son animal, et que l'identification en France est obligatoire.

SERVICE CULTUREL LES AVANT-MONTS

CINEMA DE PLEIN AIR

Le jeudi 20 août 2020, le Service Culturel Les Avant-Monts a proposé aux Laurentiens la projection gratuite du film *Ray* de Taylor HACKFORD.
Cette biographie filmée du chanteur Ray CHARLES, qui a remporté de nombreux prix, a attiré près d'une centaine de spectateurs au Parc de la Source, dans le respect des conditions sanitaires en vigueur. Une belle expérience qui nous l'espérons, sera renouvelée.

FOYER RURAL - SECTION COUNTRY

REPRISE DES COURS

C'est l'heure de la rentrée pour l'atelier Folk Country !

Lundi de 17 h à 18 h
Jeudi et Vendredi de 17 h à 19 h

En respectant, bien sûr, quelques précautions sanitaires.

Pensez à prendre votre masque !

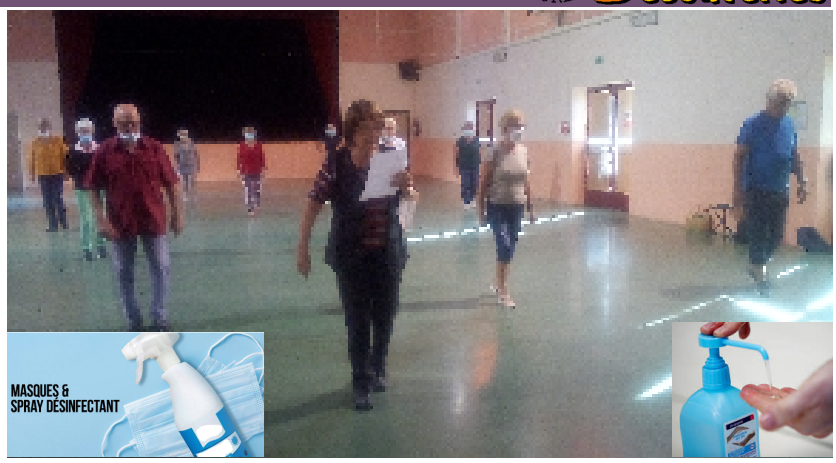

STOP AUX INCIVILITÉS !

République Française
Département de l'Hérault
Commune de Laurens

PEUT-ON ACCEPTER QU'UNE MINORITÉ DE PERSONNES CONSIDÈRENT QUE LE CIVISME ET LE RESPECT DES AUTRES NE LES CONCERNENT PAS ?

En effet, très régulièrement, les services municipaux constatent des dépôts sauvages d'ordures ménagères, soit dans des endroits à l'abris des regards (espaces verts, chemins, ...) soit aux pieds des collecteurs eux-mêmes, soit sur la voie publique et particulièrement au parc de jeux des enfants situé à côté de l'école.

Désormais, viennent s'ajouter aux détritus déjà trop nombreux (chewing-gums, mégots et autres canettes), des masques et des gants abandonnés çà et là.

En plus de l'impact environnemental aux lourdes conséquences, de tels gestes d'incivilité génèrent également des risques de contamination pour les autres personnes.

N'oublions pas que le virus (COVID-19) est toujours très présent et circule activement dans notre Département.

Déchets laissés au Parc des enfants

Il est rappelé que tout abandon de déchets sur la voie publique est strictement interdit et punissable d'une amende pouvant aller jusqu'à 350 € (article R633-6 du code pénal).

Avant d'en arriver à de telles sanctions, il est demandé à toutes et à tous de faire un effort commun, de ne plus rien jeter dans la rue et encore moins d'y déposer des sacs entiers de déchets ou des meubles et électroménagers hors d'usage.

La déchèterie de LAURENS est à disposition des particuliers pour les encombrants, les cartons, l'électroménager et déchets verts :

Adresse : Route de Lentheric – 34480 Laurens – Tél. : 04.67.09.47.76
Horaires : 8 h 30 – 12 h et 14 h – 17 h 30
(les derniers entrants jusqu'à 11 h 45 le matin et 17 h 15 l'après-midi).
Jours d'ouverture :
Lundi - Mercredi - Jeudi - Vendredi - Samedi (fermé le Mardi)
La déchèterie de Laurens est uniquement ouverte aux particuliers.

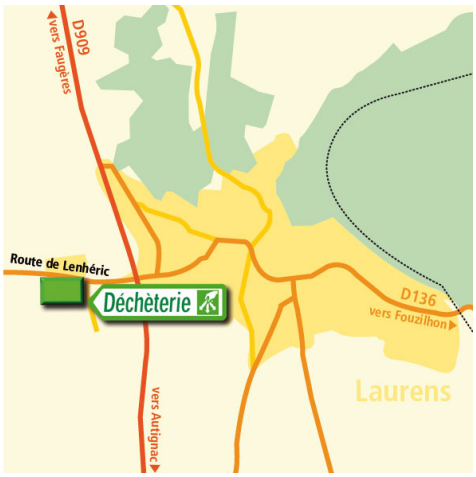

INTERVENTION DU SICTOM À L'ÉCOLE

ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

Le jeudi 15 octobre, les élèves de la classe de Grande Section et de CP de Mme DOKI THONON ont eu l'intervention d'une animatrice du SICTOM afin de les sensibiliser au tri des déchets.

Les enfants ont ainsi pu renforcer, d'une part, leurs connaissances sur les déchets que l'on peut recycler et déposer dans la poubelle jaune (à savoir : les cartons, le papier, les bidons, bouteilles et flacons en plastique, les boîtes de conserve, bidons de sirop, les briques de lait, ...) et, d'autre part, sur ceux qui sont destinés à aller dans la poubelle verte.

En adoptant ces bons gestes, il ne reste plus qu'à continuer régulièrement le tri à la maison pour devenir de futurs citoyens éco-responsables.

Des supports d'animations à distance pour s'adapter à la situation sanitaire !

Afin d'assurer la continuité de ses missions auprès du jeune public, le SICTOM Pézenas-Agde s'adapte en proposant des animations à distance sous forme de diaporamas, tutoriels, visites virtuelles de nos sites, prêts de matériels aux enseignants.

Supports d'animations à distance disponibles ici : *http://www.sictom-pezenas-agde.fr/education-a-lenvironnement/animations-a-distance/*

- Le compostage
- Le lombricompostage
- Le gaspillage alimentaire
- Le devenir des déchets
- Compostage et lombricompostage
- La poubelle orange – Biodéchets

Le projet éducatif

Les concepts de «développement durable» et de «respect de l'environnement» sont devenus des enjeux majeurs pour nos générations et celles à venir.

L'article 8 de la charte de l'environnement adoptée le 28 février 2005 et intégrée à la constitution le 1er mars 2005, rappelle l'importance de l'éducation et de la formation à l'environnement.

C'est dans cet esprit que l'équipe d'animation du SICTOM dynamise l'éducation environnementale auprès des jeunes publics de son territoire.

Ce cahier pédagogique présente les démarches environnementales prioritaires du SICTOM en milieu éducatif : des interventions gratuites adaptées aux milieux scolaires et extrascolaires.

Grâce aux différentes animations et aux nombreux outils pédagogiques, nous suivons au fil des années les équipes éducatives (professeurs des écoles, animateurs, éducateurs...) dans l'élaboration de leurs projets liés à l'environnement et plus particulièrement à la problématique de la gestion des déchets.

Priorités :

- Sensibilisation des jeunes au tri et au devenir des déchets,
- Identification des actions liées aux problématiques environnementales de notre territoire,
- Education des jeunes aux valeurs écologiques, pour acquérir des gestes responsables au quotidien.

Objectifs :

- Provoquer réactions, questionnements, réflexions chez l'enfant ou le jeune public sur l'enjeu de la protection de notre planète,
- Aborder des questions de société en lien avec le développement durable et l'environnement (énergie, eau, biodiversité, alimentation...,)
- Inciter le public à adopter les bons gestes citoyens pour protéger notre environnement,
- Découvrir, acquérir et approfondir des connaissances sur l'environnement et sur la problématique des déchets.

HOMMAGE À SAMUEL PATY

UNE RÉPUBLIQUE À NOUVEAU MEURTRIE

Le lundi 19 octobre 2020, à 18h30, un hommage poignant a été rendu à Monsieur Samuel PATY, un professeur d'histoire-géographie, en charge de l'enseignement moral et civique, au collège du Bois d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine, qui a été décapité par un islamiste après avoir montré à ses élèves des caricatures de Mahomet dans le cadre d'un cours sur la liberté d'expression.
Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal ont qualifié cet assassinat d'acte barbare et révoltant que rien ne peut justifier. Le terrorisme a encore une fois touché le cœur des citoyens de France.
La Municipalité, après avoir présenté ses condoléances à la familles et proches de la victime, a assuré sa solidarité et son soutien à l'ensemble du corps enseignant, dont la mission d'éveil à la connaissance, de formation de l'esprit critique et de la liberté de penser par soi-même est irremplaçable et constitue un pilier essentiel de la formation que la République doit à ses citoyens.

Monsieur le Maire a précisé que ce n'était pas seulement la communauté éducative qui était endeuillée. "***C'est toute la France et la République, contestées dans leurs principes fondateurs. Une nouvelle fois, au-delà de cet acte odieux et inqualifiable, c'est la liberté d'expression et le principe de laïcité, tels que nos lois, notre volonté commune et notre histoire les conçoivent, qui sont violement mis en cause. Cela nous ne pouvons pas, nous ne devons pas l'accepter ! Ce serait vider de leur sens les valeurs même de notre République, de Liberté, d'Égalité et de Fraternité qui figurent aux frontons de nos mairies !***".
Beaucoup de personnes étaient présentes et l'émotion intense. Un grand merci à toutes et à tous !

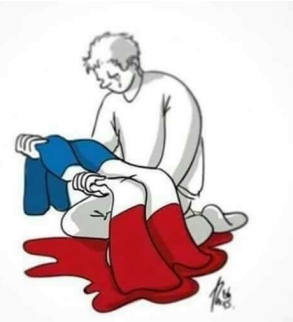

RECENSEMENT MILITAIRE

JDC OBJECTIF CITOYEN

Il est obligatoire pour les jeunes filles et les jeunes gens nés en octobre, novembre et décembre 2004.

Ils doivent se rendre à la Mairie, munis du livret de famille des parents, de leur carte d'identité (ou décret de naturalisation) et d'un justificatif de domicile.

SGA
Secrétariat général pour l'administration

Taxi André
06 08 77 12 96
• Transport de malade assis
• Gare, aéroport, ...
• Transport P.M.R.
andre.taxi@wanadoo.fr 06 08 77 12 96

ANDRÉ FUNÉRAIRE
• Organisation d'obsèque
• Transport avant/après mise en bière
• Accès chambre funéraire
• Devis, contrat obsèque sur place
andre.pf@gmail.fr

MARBRERIE BARATTINI
06 82 05 41 83

PVC-ALU-BOIS
NEUF RENOVATION
GARANTIE DECENNALE
Menuiserie Rossignol
CUISINES - PORTES - VOLETS ROULANTS
FENETRES - ESCALIERS - PORTAILS...
Tel:09.53.67.36.34
GSM:06.20.71.25.29

LE FOURNIL LAURENTIEN
Artisan
Boulanger - Pâtissier
Mr TADEI Jérôme
Melle CLARIOND Christelle
04.99.47.08.96
Route des Près
Bâtiment 1
34480 LAURENS
contact.tadei@laposte.net

LA SOURCE LAURENTIENNE

MAIRIE DE LAURENS
1, RUE DU CHÂTEAU
34480 LAURENS

TÉLÉPHONE : 04 67 90 28 02
MESSAGERIE : MAIRIE.LAURENS@WANADOO.FR
SITE WEB : WWW.MAIRIE-LAURENS.FR

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : FRANÇOIS ANGLADE
MISE EN PAGE : SERVICE ADMINISTRATIF DE LA MAIRIE
REPRODUCTION : COMBES HUND À 750 EXEMPLAIRES
DISTRIBUTION : FPNS AUX HABITANTS DE LAURENS
DÉPÔT LÉGAL : À PARUTION.

Commune de Laurens